



CAUTION Pour l'utilisation

du Tivoli de la salle des fêtes de la salle des associations

Je soussigné,

M. / Mme

domicilié(e)

.....

Téléphone :

* Après avoir pris connaissance des tarifs suivants :

	Caution
Salle des Fêtes	300 €
Tivoli	300 €
Salle des associations	150 €

* Atteste verser une caution

- Salle des fêtes soit €

- Tivoli soit €

- Salle des associations..... soit €

Concernant la réservation d'une salle pour la date du

Un chèque bancaire sera établi à l'ordre de la commission des fêtes.

Suite à la manifestation

Dans le cadre de manquements éventuels suivants :

- Salle dans un état de salissures anormales (gros débris, papiers non balayés, gâteaux écrasés, bris de verre, tâches de vins...);

- Casse de matériel, mobilier endommagé...;

- Enclenchement du système incendie (salle des fêtes).

Je prends note que le chèque de caution sera encaissé. Aucune réclamation ne pourra être faite.

Si aucun manquement n'est constaté :

j'autorise la mairie à détruire au plus tôt le chèque de caution

je souhaite récupérer le chèque de caution à la mairie.

(je note qu'il sera conservé 15 jours maximum après la réservation)

Lu et approuvé, Les Touches de Périgny,

Signature de l'utilisateur

A compléter par la mairie

Chèque

- montant :

- daté du :

- banque :

Reçu à titre de caution le

Certifié exact,

Le Maire,

Joël WICIAK